

Licence Professionnelle en Energie et Génie Climatique

Option : Conseiller en
maîtrise de l'énergie pour le
secteur agricole

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Unités d'enseignement

Domaines	UE concernées	Volume Horaire Etudiant
Harmonisation	UE0 : "Mise à niveau" 2 modules au choix en fonction des origines des candidats : <input type="checkbox"/> UE0a : Connaissances scientifiques (30h) <input type="checkbox"/> UE0b : Equipements et bâtiments agricoles (30h) <input type="checkbox"/> UE0c : Connaissance du milieu agricole et rural (30h)	2*30 h
Développement durable	UE1 : Enjeux énergétiques	38 h
Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables	UE2 : Sciences et techniques des EnR <input type="checkbox"/> UE2a : Accroître l'efficacité énergétique des bâtiments agricoles et des différents systèmes de production et de transformation agricoles. <input type="checkbox"/> UE2b : Intégrer les énergies renouvelables* sur un territoire rural ou dans un système de production agricole ou forestier. * : <i>Photovoltaïque, solaire thermique, éolien, méthanisation et bois énergie.</i>	68 h 88 h
Communication	UE3 : Techniques de communication et d'animation de groupes	78 h
Gérer un projet	UE4 : Conduite de projet	78 h
Approfondissement	UE5 : Projet tuteuré	140 h
	UE6 : Stage	14 Sem.
TOTAL (hors stage)		550 h + 490 h de stage

Planning

	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin			
Recrutement	UE0					Evaluation partielle						Examen final - Mémoire	
	UE1												
	UE2												
	UE3												
				UE4									
				UE5 (projet tuteuré)									
						UE6 (stage)							

Objectifs de la formation :

Former des professionnels capables de prendre en compte les dimensions techniques, agronomiques, économiques et environnementales d'un projet de maîtrise de l'énergie ou de développement des énergies renouvelables en agriculture.

Cet objectif impose des connaissances du milieu agricole, support de l'activité. Il nécessite de maîtriser les différentes techniques de production d'énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie.

L'objectif final du professionnel est d'évaluer les besoins énergétiques d'un territoire ou d'un système de production agricole, de proposer des solutions adaptées et d'en assurer le bon fonctionnement.

Compétences recherchées :

Le conseiller en maîtrise de l'énergie pour le secteur agricole sera capable de :

- Réaliser un diagnostic énergétique d'un système de production agricole, d'une entreprise agroalimentaire ou d'une collectivité rurale
- Réaliser une analyse de cycle de vie d'un produit
- Mettre en œuvre et suivre des actions d'amélioration de la maîtrise de l'énergie et développer des EnR.
- Réaliser des bilans-carbone dans un cadre juridique
- Animer, sensibiliser et coordonner les acteurs concernés.
- Evaluer l'efficacité des actions retenues.
- Réaliser une étude technico-économique pour le choix d'un projet.

Métiers actuels et futurs visés (Niveau II)

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Responsable développement en maîtrise de l'énergie et en développement des énergies renouvelables auprès des collectivités
- Chargé de mission en maîtrise de l'énergie et en développement des énergies renouvelables auprès des collectivités.
- Conseiller agricole spécialisé en maîtrise de l'énergie et en développement des énergies renouvelables auprès des agriculteurs
- Assistant d'ingénieur en maîtrise de l'énergie et en développement des énergies renouvelables dans un bureau d'études, une chambre d'agriculture, une coopérative d'utilisation de matériel, une coopérative de transformation et/ou de distribution, dans l'industrie agroalimentaire.
- animateur d'un point info énergie en milieu rural

Débouchés

- Les installateurs d'équipement d'énergies renouvelables
- Les collectivités locales
- Les parcs régionaux
- Les points info énergie
- Les organismes professionnels : Chambre d'agriculture, CUMA,
- Les organismes publics : administration, organismes de recherche, enseignement.
- Les bureaux d'étude spécialisés génie climatique et énergies renouvelables.

Modalité de recrutement

Effectifs attendus :	2009	2010
Formation initiale	15	15
Formation continue	5	5

Présélection des candidats sur dossier

➤ Formation initiale

A quels publics d'étudiants la licence professionnelle s'adresse-t-elle ?

Parcours licence L1-L2 Sciences et Technologies – Mention Sciences de la Vie.

BTS Agricoles : GDEA, ACSE, TV, GEMEAU, GPN...BTS : Génie thermique et climatique

DUT : Génie biologique option génie de l'environnement ou agronomie ; Génie civil option génie climatique et équipements du bâtiment ; Génie civil option thermique et énergie. CPGE : Classes préparatoires aux grandes écoles option agronomie-biologie ou sciences de l'ingénieur Etudiants étrangers : Crédits 120 ECTS (équivalent Bac+2) dans les domaines concernés.

Dossiers de candidature.

Les candidats pourront demander les dossiers à partir d'**avril 2009**, par courrier et en joignant une enveloppe autocollante grand format timbrée à 0.90 €, portant leur nom et leur adresse à :

Université de Savoie – Secrétariat LP COMESA a l'attention de **Mme Depriester**

73376 Le Bourget du Lac Cedex

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 20 juillet 2009, le cachet de la poste faisant foi.

➤ Formation continue

Quelles sont les catégories de salariés susceptibles d'être intéressés ?

Salariés de plus de 3 ans de pratique professionnelle dans des structures du domaine concerné.

Salariés en congés formation. Demandeurs d'emploi.

Quelles sont les modalités de mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience, des acquis personnels ?

Les professionnels seront invités à constituer un dossier qui sera examiné par une commission pédagogique composée d'enseignants et de partenaires professionnels.

Présélection sur dossier. Les candidats présélectionnés doivent réaliser un mémoire incluant : thème imposé sur la connaissance de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables, présentation de leur activité professionnelle, ou présentation de leur projet innovant.

Validation des acquis par un jury comprenant des universitaires et des professionnels, sur le mémoire et sa restitution orale.

Renseignements Pratiques :

<u>Directeur de formation :</u> Pierre Faivre ☎ : 04 79 75 88 76 pierre.faivre@univ-savoie.fr	<u>Lycée agricole de Savoie</u> Bernard MALLET ☎ : 04 79 25 41 80 bernard.mallet@educagri.fr	<u>Formation continue :</u> Jocelyne BALLEFIN ☎ : 4.79.75.81.50 jocelyne.ballefin@univ-savoie.fr	<u>Secrétariat :</u> Josée DEPRIESTER ☎ : 04.79.75.88.29 josee.depriester@univ-savoie.fr
<u>Scolarité :</u> ☎ : 04.79.75.81.58 Fax : 04.79.75.87.70 scol-b@univ-savoie.fr	<u>Bureau des stages :</u> ☎ : 04.79.75.87.94 relatex.cism@univ-savoie.fr	<u>CROUS Savoie</u> 17, rue de chaney 73000 Jacob-Bellecombette ☎ : 04.79.69.55.62	<u>Maison de l'Etudiant :</u> REVA VAE 378 rue de la République 73000 Chambéry ☎ 04.79.75.91 77 reva@univ-savoie.fr